



COLLEGE LE MONT D'OR 04100 MANOSQUE

Tél. : 04 92 72 03 71 – email : ce.0040013T@ac-aix-marseille.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



SERVICE SOCIAL SCOLAIRE

Un service Social Scolaire intervient à la demande des parents, de l'équipe éducative, des élèves, pour écouter, tenter de comprendre, informer des moyens à disposition pour faire face et dépasser les difficultés rencontrées.

Le service Social Scolaire est amené à travailler en liaison avec les Services Sociaux, éducatifs et thérapeutiques extérieurs afin de tenter d'obtenir le maximum d'efficacité, ceci avec le souci constant de respect des personnes et des familles.

L'Assistant(e) Sociale(e) Scolaire exerçant ses fonctions sur plusieurs établissements scolaires, ses jours de permanence et ses coordonnées vous seront communiqués avec les informations de rentrée.